

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTE OUEST CENTRE MANCHE

**REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SEANCE DU 27 AOUT 2020**

L'An Deux Mille Vingt et le 27 août à 18h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, légalement convoqué le 19 août 2020 par Monsieur Henri LEMOIGNE, Président, s'est réuni au pôle communautaire situé à Périers.

Présents : Mesdames Anne HEBERT, Rose-Marie LELIEVRE, Stéphanie MAUBE, Michèle BROCHARD et Messieurs Henri LEMOIGNE, Alain LECLERE, Thierry RENAUD, Roland MARESCQ, Jean-Marie POULAIN, Marc FEDINI et Christophe GILLES.

Excusé : David CERVANTES.

Nombre de membres en exercice : 12
 Nombre de votants : 11

En application de l'article L5211-10 et notamment les alinéas relatifs à la délégation de compétence par l'assemblée délibérante à son exécutif et de la délibération DEL20200722-165 du conseil communautaire du 22 juillet 2020 transmise à la sous-préfecture de Coutances le 27 juillet 2020.

Décision exécutoire affichée
 le 25/09/2020

DEC2020-002-BUREAU

FINANCES : Budget principal (18000) - Créances irrécouvrables - Admission en non-valeur

Vu la liste 3384690232 présentant les non-valeurs sur le budget principal de la communauté de communes en date du 8 septembre 2020,

Vu les montants facturés ou titrés au nom du redevable cité,

Considérant que les frais de commandements pour 22.50 € présentés ci-dessous cumulés au montant dû pour les pièces émises sur la liste présentée ne doivent pas faire l'objet d'une annulation en non-valeur,

EPCI d'origine	Exercice	Pièce	Produit	Montant Facturé	Reste à recouvrer	dont frais
CDC Canton de Lessay	2015	308	Redevance OM	307.40 €	0.40 €	
CDC Canton de Lessay	2016	752	Redevance OM	285.80 €	0.30 €	
CDC Canton de Lessay	2016	1226	Retenue Garantie	744.29 €	0.01 €	
CDC Canton de Lessay	2014	264	Taxe de Séjour	199.58 €	0.58 €	
CDC Canton de Lessay	2016	794	Redevance OM	307.40 €	0.40 €	
CDC Séves Taute	2016	162	Centre de Loisirs	132.50 €	132.50 €	
CDC Séves Taute	2015	158	Centre de Loisirs	260.70 €	33.45 €	
COCM	2017	203	Centre de Loisirs	32.00 €	32.00 €	
CDC Canton de Lessay	2007	1012	Taxe de Séjour	48.05 €	55.55 €	7.50 €
CDC Canton de Lessay	2007	987	Taxe de Séjour	41.18 €	28.09 €	7.50 €
CDC Canton de Lessay	2006	855	Taxe de Séjour	39.31 €	46.81 €	7.50 €
CDC La Haye du Puits	2015	412 R1-F309	Redevance OM	110.00 €	110.00 €	
COCM	2018	261	IJ perçues à tort	2 242.64 €	2 242.64 €	
COCM	2017	864 R6 F430	Taxe de Séjour	0.22 €	0.22 €	
CDC Canton de Lessay	2014	521	Redevance OM	65.80 €	0.80 €	
CDC Canton de Lessay	2013	435	Redevance OM	373.20 €	373.20 €	
CDC Canton de Lessay	2011	994	Redevance OM	373.20 €	83.20 €	
CDC Canton de Lessay	2016	893	Redevance OM	285.80 €	0.80 €	
CDC Canton de Lessay	2016	715	Redevance OM	175.80 €	0.80 €	
CDC Canton de Lessay	2011	879	Redevance OM	351.60 €	0.20 €	
COCM	2017	1198 R11 F1598	Redevance OM	285.80 €	0.50 €	
TOTAL				6 662.27 €	3 142.45 €	22.50 €

Accusé de réception en préfecture
 050-200067031-20200827-DEC2020002BUR
 -AI
 Date de télétransmission : 25/09/2020
 Date de réception préfecture : 25/09/2020

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de la date d'affichage.

Ceci exposé, les membres du Bureau communautaire, à l'unanimité des votants, décident :

- de constater l'effacement de la dette d'un montant de 3119,95 euros soit le montant présenté de 3142.45 euros diminués de 22,50 euros correspondant aux frais de commandement,
- d'admettre en non-valeur sur le budget principal le montant détaillé ci-dessous :

Exercice	Titre	Montant Facturé	Montant en Non valeur
2015	308	307.40 €	0.40 €
2016	752	285.80 €	0.30 €
2016	1226	744.29 €	0.01 €
2014	264	199.58 €	0.58 €
2016	794	307.40 €	0.40 €
2016	162	132.50 €	132.50 €
2015	158	260.70 €	33.45 €
2017	203	32.00 €	32.00 €
2007	1012	48.05 €	48.05 €
2007	987	41.18 €	20.59 €
2006	855	39.31 €	39.31 €
2015	412 R1-F309	110.00 €	110.00 €
2018	261	2 242.64 €	2 242.64 €
2017	864 R6 F430	0.22 €	0.22 €
2014	521	65.80 €	0.80 €
2013	435	373.20 €	373.20 €
2011	994	373.20 €	83.20 €
2016	893	285.80 €	0.80 €
2016	715	175.80 €	0.80 €
2011	879	351.60 €	0.20 €
2017	1198 R11 F1598	285.80 €	0.50 €
TOTAL		6 662.27 €	3 119.95 €

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget principal (18000) - article 6541.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Président,

Henri LEMOIGNE

